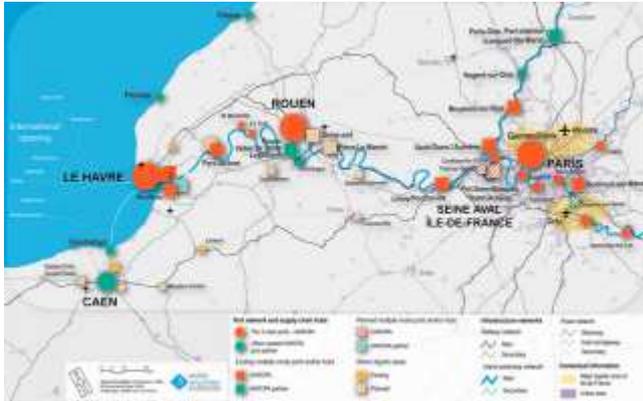


<http://www.batiweb.com/actualites/collectivites-territoriales/paris-rouen-et-le-havre-reconquierent-la-seine-14-03-2016-28032.html>

Paris, Rouen et le Havre reconquièrent la Seine



Anne Hidalgo, Maire de Paris, Frédéric Sanchez, président de la Métropole Rouen Normandie, Edouard Philippe, Maire du Havre et Président de la communauté d'agglomération Havraise et Yvon Robert, maire de Rouen, ont présenté ce lundi « Réinventer la Seine », un appel à projets innovants inspiré de l'opération « Réinventer Paris ».

L'appel à projets est « *historique* » de part son ampleur. En effet, c'est la première fois qu'un événement réunit la capitale et deux grandes métropoles régionales au profit de la dynamisation et du renforcement de l'attractivité de l'Axe Seine.

Avec « Réinventer la Seine », il sera question de mettre à la disposition des innovateurs français et internationaux une quarantaine de sites identifiés - terrains nus ou bâtis, emprises sous l'eau, ponts, etc. - afin qu'ils y développent des projets et des usages innovants.

« *Le territoire Vallée de Seine a vocation à devenir un lieu d'expérimentation et de développement de nouvelles complémentarités* », a indiqué François Philizot, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine.

« *L'innovation et le fleuve permettront d'imaginer la métropole du 21^e siècle, de Paris au Havre* », précise un communiqué de l'évènement. « *Cette approche fait appel à l'audace et à la créativité des professionnels du monde entier (...) architectes, urbanistes, acteurs économiques, startups, artistes, designers, paysagistes, pour susciter des partenariats originaux à même de faire émerger des projets attractifs* ».

Une quarantaine de sites à redessiner

Dans un article paru dimanche 13 mars, le JDD a indiqué que Paris avait sélectionné une vingtaine de sites le long du fleuve. Des constructions flottantes pourraient être amarrées au pied de Notre-Dame. Trois « *passerelles-café* » sur la Seine pourraient abriter des bars, restaurants ou hôtels. Propriété de la régie Eau de Paris, une ancienne usine de potabilisation de l'eau de Seine à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) pourrait devenir un site d'agriculture urbaine.

Une douzaine de sites ont été identifiés à Rouen et ses environs, dont le site historique, en friche, des Nouvelles Savonneries de France, près du Trait. A Rouen, entre le pont Guillaume-le-Conquérant et la salle de spectacle Le 106, plusieurs milliers de m2 en façade fluviale pourraient accueillir un programme mixte (bar, restaurant, espaces de loisirs, partie culturelle, bureaux), selon le JDD.

Enfin, neuf sites ont été identifiés au Havre, dont trois bassins près de la gare SNCF et du campus maritime universitaire en cours de construction où pourraient être implantés des logements pour étudiants, lieux de fête ou des espaces de coworking amarrés.

Chaque projet devra être porteur d'une identité « Réinventer la Seine ». Quatre dénominateurs communs sont requis pour répondre à l'appel à projets à savoir l'innovation dans le rapport à la Seine, aux canaux et à l'eau, la mixité des usages, l'ouverture au public ou encore l'excellence environnementale et sociale.

« Réinventer la Seine va considérablement renforcer l'attractivité et le rayonnement de nos territoires. Je n'ai aucun doute sur le fait que les professionnels nous soumettront des propositions innovantes et diversifiées, qui dépasseront tout ce que nous aurions pu imaginer » a souligné Anne Hidalgo.

« Avec Réinventer la Seine, nous voulons poursuivre et amplifier le mouvement, initié depuis une vingtaine d'années, de reconquête et de réappropriation du fleuve, qui est notre bien commun » a de son côté précisé Frédéric Sanchez.

Le coup d'envoi opérationnel du concours est prévu pour le mois de mai, un lancement qui signera également le début de l'appel à manifestation d'intérêt pour les porteurs de projets intéressés.

Ainsi l'événement se fera en deux temps : l'appel à manifestation d'intérêt et l'offre définitive. Les sites seront également mis à disposition en deux vagues successives, de mai 2016 à fin 2017, puis d'octobre 2016 à fin 2017.

R.C (Avec AFP)

© Réinventer La Seine